



→ Communiqué de presse

Les contrats Région-Pays arrivent à terme fin 2012

Pays de Vannes : le point sur les projets

Instrument de mise en œuvre de la politique territoriale du Conseil régional, le contrat Région-Pays de Vannes, signé en 2006 et renégocié en 2009, arrivera à son terme en 2012. Dans cette perspective, Anne Camus, Conseillère régionale référente pour ce pays, a souhaité réaliser un point d'étape de l'action de la Région et des projets en cours sur ce territoire de 201 654 habitants et 60 communes*.

Portant sur une dotation globale de près de **10,7 M€ sur la période 2006-2012**, le contrat Région-Pays de Vannes s'est à ce jour concrétisé par l'attribution d'un montant de plus de **5 M€ de subventions**, participant ainsi à l'accompagnement de **24** projets sur des thématiques aussi variées que la **culture**, le **tourisme**, le **sport**, l'**économie** et la **solidarité**. Parmi les projets emblématiques, on peut citer plusieurs médiathèques (Surzur, Plescop), la **piscine intercommunale de Questembert**, la construction du **pôle élémentaire de Noyal-Muzillac** ou encore la création de l'**Equicerie de Pluherlin**.

La piscine intercommunale de Questembert

Portée par la Communauté de communes du pays de Questembert, la nouvelle piscine répond aux grandes orientations de la politique sportive du Conseil régional : **l'accessibilité de tous à la pratique sportive**, y compris les personnes en situation de handicap. De plus, la **dimension environnementale** a été prise en compte dans sa construction, notamment par le choix d'un mode de chauffage respectueux de l'environnement et d'un système de récupération des eaux pluviales. Le montant de la subvention accordée par la Région à ce projet est de **1,2 M€**, soit près de 20% du coût de l'équipement.



Le pôle « élémentaire » de Noyal-Muzillac

L'augmentation du nombre d'habitants (+ de 26% entre 1999 et 2007) sur la commune de Noyal-Muzillac a justifié la création d'un nouveau pôle scolaire « élémentaire » de **cinq classes**, avec une **salle d'activités** commune et une **salle d'arts plastiques**. Conçu dans le cadre d'une démarche Haute Qualité Environnementale, le projet a intégré un circuit de récupération des eaux de pluie avec recyclage pour usage sanitaire et l'intégration de capteurs photovoltaïques dans les verrières de la bibliothèque. Dans le cadre du contrat Région-Pays, la Région a contribué au financement de ce projet à hauteur de **45 730 €**, soit 6% du coût global.

L'Equicerie de Pluherlin

Pluherlin est une commune rurale de 1 200 habitants qui est entourée de plus de 60 hameaux. Gérante de l'épicerie du village, Violaine Frappesauce a souhaité développer son activité en organisant des tournées avec une épicerie ambulante tractée par un cheval. En période estivale, l'embarquement de deux personnes pour une visite touristique de Pluherlin et Rochefort-en-Terre sera proposé. Ce projet, créateur d'un emploi, a pour objectifs de développer **le commerce de proximité et les circuits courts** (vente de produits locaux : pommes, galettes, légumes), tout en confortant l'activité de l'épicerie. Il participe à la **promotion du travail du cheval et la race de Trait Breton**. Il contribue enfin à **renforcer le lien social** par la visite aux personnes isolées en campagne. Ce projet a reçu le soutien de la Région à hauteur de **2 000 €**, soit 13% du coût d'achat de la roulotte.



* (chiffres 2008) 60 communes réparties en 5 EPCI : Vannes agglomération, Communautés de communes de la Presqu'île de Rhuy, du Loch, du Pays de Questembert et Arc Sud Bretagne.

Les contrats Région - Pays

Mode d'emploi

La politique territoriale du Conseil régional de Bretagne (les contrats Région-Pays) est construite autour d'une enveloppe financière globale, impliquant la définition de priorités et de projets s'inscrivant dans les ambitions régionales. Elle s'appuie sur les 21 pays bretons, encourage la coordination des collectivités pour, au final, contribuer à favoriser la complémentarité entre les territoires.

Au croisement des priorités régionales et des projets de chaque territoire, les contrats Région-Pays définissent les actions structurantes à mettre en œuvre. Le budget qui leur est consacré sur la période 2006-2012 s'élève à **276 M€**.

4 enveloppes dédiées au financement de projets

Chaque contrat Région - Pays est défini autour de 4 enveloppes distinctes :

- la **1^{ère}** recense l'ensemble des interventions de la Région sur le pays **dans le cadre de l'ensemble de ses politiques** (investissements immobiliers dans les lycées, infrastructures et transports...). Ces actions, financées par les politiques sectorielles de la Région, ne sont pas comptabilisées dans la dotation garantie au pays.
- la **2^{ème}** est destinée à financer **des projets d'ambition régionale et structurants pour le Pays**. Elle comprend les opérations placées au cœur des négociations et décidées conjointement par la Région et le pays.
- la **3^{ème}** est utilisée pour le financement de **projets de proximité, d'envergure plus locale que ceux définis dans le cadre de l'enveloppe 2**. Ces derniers sont soumis à l'examen du comité local qui se réunit régulièrement.
- une **4^{ème}** enveloppe a été ajoutée en 2009. Afin d'assurer la cohérence du **développement numérique de la Bretagne**, tout en laissant les collectivités libres des aménagements sur leur territoire, la Région a doté chaque pays d'une enveloppe numérique. Au total, ce sont 16 M€ qui ont été garantis aux pays afin de leur permettre de financer différents projets :
 - des infrastructures visant à accroître le débit pour parvenir à une couverture en très haut débit ;
 - des actions en faveur du développement des usages : e-administration, lutte contre la fracture numérique, services aux entreprises ;
 - des études...

Des crédits d'ingénierie complètent ces enveloppes afin de donner aux Pays les moyens de suivre et d'analyser l'évolution des projets locaux.

Le comité local

Composé notamment des signataires du contrat et des conseillers régionaux du territoire, le comité local est le lieu de suivi de l'avancement des grands projets figurant dans les deux premières enveloppes. Il sélectionne, par un vote à la majorité, les projets d'envergure locale de la 3^{ème} enveloppe ainsi que les projets numériques.



Anne Camus est la Conseillère régionale référente pour le Pays de Vannes. Elle préside, à ce titre, le comité local.

Contacts : Odile Bruley - Adriana Pigeon - Josselin Brémaud
Accueil presse : 02 99 27 13 54 - presse@region-bretagne.fr
www.bretagne.fr

Le contrat Région - Pays de Vannes 2006-2012

En chiffres

- **L'enveloppe 1** du Contrat Région-pays de Vannes représente un montant de près de **137,7 M€**
- **L'enveloppe 2** représente **16 projets** d'intérêt régional, pour une dotation de **7,84 M€** :

PROJETS	Budget total	Part Région
Pour une définition de stratégies territoriales de développement économique et social		
Construction de locaux pour le Groupement local d'employeurs Vénétiens	615 140 €	80 000 €
Pour une Bretagne équilibrée, accessible et connectée à l'Europe et au Monde		
Vannes : Passage souterrain de Kerino	33 M€	1,64 M€
Pour une affirmation de la vocation et de la spécificité maritimes de la Bretagne		
CA du Pays de Vannes : Plan nautique intercommunal de Baden	2,6 M€	755 431 €
CC Pays de Muzillac : Création d'une base nautique à Arzal	392 000 €	168 000 €
Pour une Bretagne équitable et solidaire		
Création d'une plate-forme des associations du Pays de Vannes	75 676 €	33 886 €
Pour la mise en place concertée d'un véritable service public de la culture		
Aménagement du Palais des Arts de Vannes (tranche 2)	5,92 M€	592 000 €
Vannes : Médiathèque centrale	14,2 M€	920 000 €
Vannes : Médiathèque de quartier (secteurs Tohannic / Beaupré)	1,5 M€	150 000 €
Surzur : Construction d'une médiathèque	882 297 €	176 459 €
Plescop : Construction d'une médiathèque et d'un foyer des jeunes	994 089 €	210 000 €
CC du pays de Questembert : Mise en réseau des médiathèques et bibliothèques	52 544 €	8 932 €
Pour un développement touristique et sportif et des loisirs de qualité		
CA du Pays de Vannes : Schéma de signalisation touristique	109 743 €	54 871 €
CC de Questembert : Schéma de signalisation touristique	67 928 €	33 964 €
Nivillac : Construction d'un ensemble sportif	900 000 €	180 000 €
Questembert : Piscine intercommunale	7,04 M€	1,24 M€
Surzur : construction d'un centre aquatique	7,37 M€	1,6 M€
Total : 16 projets	75,72 M€	7,84 M€

- **La dotation de l'enveloppe 3**, portant sur les projets d'intérêt local, est de **1,45 M€**.
 - **La dotation de l'enveloppe numérique** est de **907 362 €**.
 - **La dotation en crédits d'ingénierie** est de **494 162 €**.
- Soit une dotation globale de près de 10,7 M€ (hors enveloppe 1).**

Contacts : Odile Bruley - Adriana Pigeon - Josselin Brémaud
Accueil presse : 02 99 27 13 54 - presse@region-bretagne.fr
www.bretagne.fr